

Adresse des administrateurs du district de Mortain (Manche), lors de la séance du 9 frimaire an III (29 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des administrateurs du district de Mortain (Manche), lors de la séance du 9 frimaire an III (29 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. pp. 305-306;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2012\\_num\\_102\\_1\\_19891\\_t1\\_0305\\_0000\\_8](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19891_t1_0305_0000_8)

---

Fichier pdf généré le 15/07/2019

temps l'opinion publique sur les intentions du peuple à Bordeaux. Disparaissez à jamais du sol de la République, où vous n'avez été déposés que par une erreur de la nature ; et vous, monstres altérés de sang, n'abandonnez pas vos dignes collègues, ressouvenez-vous qu'ils ont préparé vos jouissances.

Ah ! qu'il serait beau le jour qui purgerait la France et la terre de tous les êtres que l'humanité réprouve ! Les rois semblent les avoir déchaînés contre nous pour nous diviser et nous asservir. Et bien, nous acceptons le défi, quelque désagréable que soit le rapprochement : nous les combattons tous, et nous les vaincrons ; car le crime pâlit à l'aspect de la vertu.

Restez fermes et inébranlables à votre poste, citoyens représentants ; continuez à faire trembler les ennemis du peuple par une contenance intrépide ; continuez à montrer aux nations avilies par l'esclavage les sublimes vertus des hommes libres et déterminés à mourir pour la conservation de leur liberté.

Vive la République une et indivisible ! Vive la Convention nationale !

*Suivent 378 signatures.*

## 15

**Les membres composant la société populaire de Gonneville, département de la Seine-Inférieure, applaudissent à l'énergie de la Convention, et la remercient d'avoir envoyé parmi eux le représentant du peuple Sautereau, qui a fait succéder partout le calme, la paix et le bonheur, à la terreur et à la tyrannie.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (30).**

[*La société populaire de Gonneville à la Convention nationale, Gonneville, le 22 brumaire an III*] (31)

Liberté, Égalité.

Mort aux tyrans, paix au peuple.

Citoyens représentants,

Les plus vifs applaudissemens de nous et de nos concitoyens en général ont accueilli votre adresse au peuple français, s'étoit l'élan sublime et naturel de la vertu rendant hommage à la vérité. Une publication de cet acte de bien et de vérité a consolidé ce moment de sagesse et de justice.

Le peuple toujours bon juge, quant il n'est pas trompé par les intrigans, a prouvé les grandes vérités que luy disent ses représentans, et il se tiendra soigneusement en garde contre ces hommes à deux faces qui se disant exclusivement leurs amis, et qui ne cherchoient qu'à le tromper.

(30) P.-V., L, 173.

(31) *Bull.*, 11 frim. (suppl.).

Législateurs, la plus douce émotion règne dans les cœurs depuis que vous avez aboli et mis hors de nuire ces féroses, qui sous l'apparence du patriotisme, semoient la terreur, la dissension et la discorde dans l'esprit de toutes les âmes tranquilles. Ces hommes pervers se servoient de leur autorité pour tourmenter les innocents et les entasser dans des maisons d'arrêt, sans jamais l'avoir mérité, et sans même savoir pourquoi. Les traîtres que vous avez si justement punis, chers législateurs, s'étoient servi de vos armes et de vos mesures pour frapper l'innocent, l'homme faible et l'homme utile, ils n'avoient pas épargné les cultivateurs et l'artisan, et n'avoient pu vous détruire, mais ils vouloient vous faire haïr.

Vous avez consacré vos premiers soins à faire renaître la confiance et la sécurité, vous avez rendu des bras à la griculture (*sic*), vous avez rendu des citoyens au commerce et vous avez rendu la liberté à des vieillards, à des infirmes, et plus encore à des innocents.

Rendant justice à tant de bienfaits, la société doit encore manifesté à la Convention sa reconnaissance d'avoir mis en mission dans ce département un représentant aussi juste et aussi ami du peuple, comme le citoyen Sautereau. Ses premières démarches ont été de découvrir les intrigans, les désorganisateur qui depuis longtemps, s'étoient glissé dans les sociétés populaires, et dans les différentes administrations. Ces êtres ferosses n'ont pas pu lever la tête à la vue d'un représentant bienfaisant et bientôt avec les renseignemens que le peuple luy a procuré, il les a mis hors de nuire, il a rempli le vœu du peuple qui manifestoit depuis longtemps.

Continués législateurs de déployer cette énergie active et infatigable, elle devient de plus en plus nécessaire. Pardonnés à l'erreur mais punis le crime volontaire. Soyez l'effroi des rois en continuant la glorieuse habitude. Renversés la tyrannie. Tels sont nos sentimens, nos oppinions et nos vœux, le triomphe de l'égalité, la gloire du peuple français, et celle de la Convention nationale qui le représente.

Salut et fraternité.

Signé individuellement, les membres de la société républicaine de Gonneville.

*Suivent 18 signatures.*

## 16

**Les administrateurs du district de Mortain, département de la Manche, invitent la Convention à maintenir sans cesse la justice et la vertu à l'ordre du jour, et à ne jamais souffrir que les mesures révolutionnaires redeviennent l'instrument des passions et des haines individuelles.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (32).**

(32) P.-V., L, 173.

[*Les administrateurs du district de Mortain à la Convention nationale, s.l.n.d.*] (33)

Représentans,

Nouvellement appelés aux fonctions administratives, nous ne pouvons être sous de plus heureux auspices dans la carrière glorieuse que nous avons à parcourir, que dans le moment où la Convention vient de développer avec tant d'éloquence des principes qui ont toujours été les nôtres.

Dans tous les temps, nous avons professé avec force ces maximes vraiment républicaines, surtout lorsqu'environnés de la confiance publique votre position nous en faisait un devoir et si quelque fois notre franchise n'a pas été heureuse, la pureté de nos sentimens n'en a jamais souffert.

Placés long-tems sous la verge de feu du tiran qui voulait asservir la France entière, aucune crainte pusillanime ne nous a fait dévier de la route que nous nous étions tracée ; marchant toujours sur la même ligne depuis l'époque de la Révolution, des-jà nous avions franchi bien des écueils lorsque la célèbre journée du dix thermidor nous a heureusement amené au port.

Aujourd'hui, le peuple éclairé par votre adresse qu'il a lue avec tant d'intérêt et reçue avec enthousiasme, rejettera avec indignation ces intrigants perfides qui sous le voile d'un faux patriotisme cherchoient à l'égarer pour abuser de sa confiance.

Alors l'homme de bien, réduit autre-fois à la pratique des vertus domestiques dans le silence de la retraite, pourra se montrer avec avantage et contribuer au bonheur de ses concitoyens par ses conseils, ses lumières et ses exemples.

Alors les mesures révolutionnaires dirigées par la justice, employées avec humanité ne seront plus dans la main des oppresseurs un instrument terrible des haines et des passions individuelles.

Alors le glaive de la loy toujours suspendu sur la tête des méchans ne frappera que des coupables, alors enfin l'innocence marchant avec assurance pourra jouir en paix dans une douce sécurité de tous les fruits de la Révolution.

Oui, représentans, nous le jurons, la loy sera notre flambeau, la vertu notre guide et la Convention le point d'appuy et de centre de réunion de tous nos mouvemens moreaux et politiques.

*Suivent 12 signatures.*

## 17

**La société populaire de Matha, district d'Angély [-Boutonne, ci-devant Saint-Jean-d'Angély], département de la Charente-Inférieure, témoigne sa reconnaissance à la Convention sur son Adresse au peuple français; elle l'invite à achever la destruction des intrigants, et à rester à son poste.**

(33) C 328 (1), pl. 1447, p. 43. *Bull.*, 11 frim. (suppl.).

**Mention honorable, insertion au bulletin (34).**

[*La société populaire de Matha à la Convention nationale, s.l.n.d.*] (35)

Citoyens législateurs,

Le respect que la société populaire de Matha a toujours eu pour les lois qui émanent de la Convention vous assure de la joye qu'elle a senti en lisant votre adresse au Peuple.

Les principes qui y sont contenus sont ceux qu'elle a pratiqué et qu'elle suivra toujours. Étrangers à toute espèce d'intrigues, elle ne connoit que la loi et la représentation nationale.

Soyez fermes à votre poste, illustres législateurs, soutenez les reines du gouvernement. Le peuple est à vous, ne souffrez plus que des mains sacrilèges en acaparent les ressorts. A vous seuls, il est confié, vous seuls devez répondre du salut de la patrie : frappez, écrasez les lâches, les intrigants, les agitateurs partout où ils se trouvent ; que le crime et la terreur ne soit plus, comme ils le désirent, à l'ordre du jour.

La société en vous assurant de son entier dévouement n'a qu'un cri, c'est celui de vive la Convention, vive la République.

*Suivent 70 signatures.*

## 18

**Le citoyen Deltusso fait hommage et présente à la Convention un journal intitulé des Paresseux, propre à éclairer toutes les classes de citoyens.**

**Renvoyé au comité d'Instruction publique (36).**

## 19

**Le citoyen B. Gotfrind, de la section de l'Indivisibilité [Paris], réclame la liberté de sa femme, qu'on a incarcérée par erreur depuis quinze jours.**

**Renvoyé au comité de Sûreté générale (37).**

## 20

**La citoyenne Marie-Catherine Verbrucken, femme Galichon, expose que son mari, ouvrier souffleur aux ateliers, a été brûlé aux pieds, et ne peut continuer son**

(34) P.-V., L, 173.

(35) C 328 (2), pl. 1458, p. 8. *Bull.*, 11 frim. (suppl.).

(36) P.-V., L, 173.

(37) P.-V., L, 173-174.